ARRÊTÉ 160 du 4 décembre 2019 proclamant M. Laurent Wehrli élu au Conseil national, en remplacement de M. Olivier Français LE CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE VAUD vu l'élection de M. Olivier Français, conseiller national, au Conseil des États vu l'arrêté du 23 octobre 2019 proclamant les résultats de l'élection des dixneuf membres vaudois du Conseil national du 20 octobre 2019 vu le préavis du Département des institutions et de la sécurité arrête Article premier. - M. Laurent Wehrli, respectivement premier des viennentensuite de la liste PLR.Les Libéraux-Radicaux, est proclamé élu député au Conseil national pour la législature 2019-2023, en remplacement de M. Olivier Français. Art. 2. - Le Service des communes et du logement donnera au susnommé connaissance de son élection par un avis en la forme écrite. Art. 3. - Le présent arrêté sera publié dans la « Feuille des avis officiels du Canton de Vaud » et communiqué à la Chancellerie fédérale. Donné, sous le sceau du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 4 décembre 2019.

Le chancelier:

V. Grandjean

La présidente :

N. Gorrite